🎁 téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

Tomblaine, le 15 janvier 2021

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Premier Ministre, par ses annonces du 7 janvier dernier, a prolongé au moins jusqu'à la fin du mois de janvier les restrictions actuelles dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus. Les annonces gouvernementales d'hier soir complètent et renforcent encore les interdictions pour les prochaines semaines, et jusqu'à nouvel ordre.

De par ces directives, plusieurs faits s'imposent d'ores et déjà à la Ligue dans le cadre de ses prochaines compétitions :

1/ Critérium Fédéral Régional :

- ✓ Le tour prévu le 31 janvier 2021 ne pourra malheureusement pas se tenir ;
 - o cela concerne toutes les divisions régionales et toutes les catégories.

2/ Championnat par Equipes :

- ✓ Pour rappel, il a été décidé de jouer une phase unique pour 2020/2021, en poursuivant la phase 1 sur quatre des sept journées prévues en 2021 ;
- ✓ Pour rappel, il a été décidé de placer la J4 sur la première journée de 2021 possible, selon l'évolution sanitaire, et d'attendre une meilleure connaissance des possibilités de reprise pour programmer officiellement le nouveau calendrier des quatre journées restantes :
 - o c'est ainsi que la J4 serait à ce jour envisagée au plus tôt sur la J3ph2 (8 au 14 mars 2021), modifiable selon l'évolution sanitaire et les autorisations officielles.

Concernant les autres épreuves prévues plus tard en février :

- ✓ Championnats du Grand Est Corpos, le 20 février ;
- ✓ Interclubs jeunes, le 21 février ;
 - o selon l'évolution sanitaire, et sous couvert des décisions gouvernementales, leur tenue sera abordée au Conseil de Ligue du 12 février.

Le Président de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table, Christophe PORTE